

(Courte pause)

Le président: Honorables sénateurs permettez-moi de rouvrir la séance. Je voudrais tout d'abord vous poser une question, je voudrais orienter la discussion, commissaire Johnson, vers la concentration de la propriété, pour que vous discutiez des barons de l'industrie des communications. Je voudrais vous faire deux citations, et vous demander de les commenter.

La première est extraite de votre exposé d'aujourd'hui, et la seconde, du livre. Peut-être pourrais-je les lire toutes deux, et vous prier de les commenter.

A la page 12 de votre exposé, vous dites:

«La puissance brutale et stupide des organes de diffusion se voit à ce qu'ils sont capables de faire adopter pratiquement n'importe quelle loi par le Congrès.»

Cela me frappe, parce qu'ici, un jour, le sénateur McElman utilisa à peu près les mêmes mots—certainement la puissance brutale et stupide—en fait, je pense que ce sont exactement les mots qu'il employa...

Le sénateur McElman: Je suis bien aise que tant de gens se souviennent de mes paroles.

Le président: Bon, j'ai soulevé ce point parce que, ce jour-là, le témoin, qui était un éditeur, s'en prit au sénateur McElman, et lui dit que sa terminologie était une grosse exagération. Je ne me souviens plus exactement si, oui ou non, le sénateur McElman céda sur ce point, mais je suis sûr qu'il a été aussi intéressé que moi de vous voir vous exprimer de la même manière dans votre présentation.

L'autre citation est tirée du livre, et c'est une citation dont je crois pouvoir dire qu'elle est parue pour la première fois dans le *Atlantic Monthly*, et que j'ai utilisée à maintes reprises. Je pense qu'il se justifie de la citer ici, car je vais vous demander de la commenter. Vous dites:

«Je ne crois pas que la plupart des propriétaires et des directeurs manquent de sens des responsabilités ou de tolérance envers l'opinion d'autrui. Je ne pense pas qu'il existe un petit groupe de gens qui se réunissent chaque matin, au petit déjeuner, et qui décident ce qu'ils veulent faire penser au public américain. L'émotivité voile souvent l'évidence à ceux qui dénoncent la manipulation des masses par les propagandistes.»

D'un autre côté, c'est l'évidence même que les moyens d'information tendent à donner moins de publicité à leurs propres abus qu'à, disons, ceux des politiciens. Ils fonctionnent comme contrôle sur les

autres pouvoirs institués dans notre pays. Il n'y a, par contre, pas de contrôle sur eux. De même que c'est une erreur d'exagérer l'existence et l'importance des abus, de même, à mon avis, c'est une erreur de passer sous silence ceux qui, de toute évidence, existent.»

Nous serions, je pense, intéressés de savoir si vous pouviez nous donner quelques exemples prouvant que cela existe.

Le sénateur McElman: Avant que vous n'abordiez ce sujet, pourrais-je replacer cette citation dans son contexte?

Le président: Si je ne l'ai pas fait, vous le pouvez, vous.

Le sénateur McElman: J'ai utilisé ces mots, mais j'ai dit qu'au Canada «nous avons la possibilité d'utiliser cette puissance brute et inaltérée». Par politesse pour M. Johnson, je dirai que j'ai utilisé les États-Unis comme exemple de la manière dont cette puissance peut être, et a été utilisée, à l'égard du Congrès lui-même, pour bloquer ou atténuer l'effet d'une loi proposée par le Congrès. C'est le contexte exact.

Le président: Merci.

Pourriez-vous, monsieur le commissaire Johnson, nous donner quelques exemples de cette sorte de pouvoir, et la preuve d'abus?

M. Johnson: J'en serais heureux. Je pourrais aussi simplement citer quelques sources générales. L'une est le chapitre intitulé «L'écran silencieux», dans mon livre «Comment répondre à votre appareil de télévision», dans lequel je mentionne un certain nombre de cas d'intervention de corporations dans le contenu des émissions.

La deuxième source serait une opinion, National Broadcasting Company, 16 FCC 2d 698, qui concerne une situation où le FCC avait établi qu'un des principaux commentateurs de la télévision américaine, dont le nom vous est bien connu, avait fait un éditorial contre le *Wholesome Meat Act*, à une époque où lui et ses associés avaient des intérêts dans le domaine de cette loi, et, dans les annotations à cette opinion, je cite un grand nombre d'autres cas.

Finalement, il y aurait une conférence que j'ai donnée, l'an dernier à Détroit, à l'Association des directeurs de nouvelles de la radio et la télévision et qui a été imprimée au *Congressional Record* 115 Cong. Rec. E10178-82 (éd. quotid. du 1.12.1969), et qui contient de nombreux autres exemples.

Le premier cas qui retient mon attention, le problème général, fut la fusion ABC-ITT.